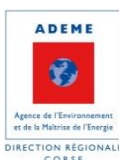


Reconnu Garant de l'Environnement - Etudes

*Pour les professionnels réalisant des prestations intellectuelles
concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations
d'énergie renouvelable*



LA MENTION RGE S'OUVRE AUX ETUDES A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2015

Les signes de qualité RGE sont délivrés aux professionnels réalisant des prestations concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable (audits énergétiques, études thermiques, études de faisabilité EnR, ...)

LES DOMAINES D'ACTION CONCERNES PAR RGE ETUDE

Les signes de qualité bénéficiant de la mention RGE pour les études s'adressent aux entreprises qui interviennent sur les thématiques suivantes :

- Conception bioclimatique et passive du projet architectural, enveloppe thermique, y compris étanchéité à l'air et transferts d'hygrométrie dans les parois ;
- Systèmes énergétiques de production/distribution/émission et régulation à partir ou non d'EnR pour chauffage, climatisation, rafraîchissement, eau chaude sanitaire, ventilation, éclairage.

LES TYPES DE PRESTATIONS

- L'assistance et/ou le conseil auprès des maîtres d'ouvrage pour la prise de décision, la vérification de l'intégration des objectifs de performance énergétique dans le programme, le contrôle et le respect de ces objectifs ;
- Le diagnostic thermique, l'étude thermique et l'audit énergétique ;
- La maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle (études et/ou direction de l'exécution du contrat de travaux) ;
- L'ingénierie d'exploitation et de maintenance.

LES EXIGENCES

Pour chaque bureau d'étude ou économiste de la construction « RGE », un organisme indépendant vérifie que l'entreprise :

- Respecte ses obligations légales et financières et est assurée dans les domaines concernés ;
- Dispose de références attestées ;
- Maîtrise la chaîne de la sous-traitance ;
- Au moins une de ses références est contrôlée en détail (3 références minimum sont transmises par la structure) ;
- Dispose d'un référent technique par tranche de 20 salariés ayant suivi une formation dans le domaine concerné (Cf. Annexe 1) ;
- Dispose de moyens techniques appropriés (Cf. Annexe 2);
- Est capable de faire des propositions de suivi énergétique de bâtiments.

Les qualifications ou certifications RGE sont attribuées pour 4 ans.

CONTROLE APPROFONDI DE REFERENCES

La structure doit présenter des références (Cf. Annexe 3) qui seront analysées en détail par des instructeurs. De plus, les références doivent apporter la preuve d'une offre de suivi de la performance énergétique du bâtiment et/ou de l'installation d'énergie renouvelable pendant 3 ans (sauf pour études thermiques réglementaires et audits énergétiques).

Cette offre de mission complémentaire d'assistance à la mise en service du bâtiment devra comprendre :

- Un accompagnement des usagers et des exploitants à la prise en main et à la bonne utilisation ainsi que la maintenance du bâtiment et/ou de l'installation d'énergie renouvelable comprenant notamment des notices d'utilisation et d'exploitation énergétique des visites annuelles ;
- La mise en place du suivi des consommations énergétiques et d'une analyse de ces consommations.

VOS CONTACTS POUR OBTENIR LES QUALIFICATIONS OU CERTIFICATIONS « RGE » ETUDES

■ L'OPQIBI



Concerne les ingénieurs-conseils, bureaux d'études et sociétés d'ingénierie qualifiés réalisant notamment des prestations (AMO, étude, maîtrise d'œuvre,...) liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

[Procédures de qualification RGE de l'OPQIBI](#)

[Tarification RGE](#)

Contact

01 55 34 96 30

104, rue Réaumur - 75002 Paris

www.opqibi.com

■ L'OPQTECC



Concerne les économistes de la construction et programmistes dont les domaines de réflexion portent sur le contexte environnemental des opérations, la performance énergétique de l'enveloppe du bâti, des travaux et équipements qui en découlent.

[Procédures de qualification RGE de l'OPQTECC](#)

[Tarification RGE](#)

Contact

01 45 56 92 67

secretariat@opqtecc.org

41 bis, boulevard de La Tour Maubourg - 75007 Paris

www.opqtecc.org

■ BERN



Délivrée par I.Cert, concerne les bureaux d'études ayant une prestation d'accompagnement et de conseils pour la performance énergétique du bâtiment.

[Procédures de qualification RGE de BERN](#)

[Tarification RGE : sur demande auprès d'I.Cert](#)

Contact

02 90 09 35 02

contact@icert.fr

Parc Edonia - Bât G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

www.icert.fr

■ NF Etudes Thermiques



Délivrée par Certivea, concerne les bureaux d'études réalisant des études thermiques dans les secteurs du logement/maison individuelle et du tertiaire.

[Procédures de qualification RGE de NF Etudes thermiques : sur inscription](#)

[Tarification RGE : sur inscription](#)

Contact

01 40 50 29 09

4 Avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris

www.certivea.fr

ANNEXE 1 : Exigences minimales relatives aux référents techniques

Niveau de formation initiale	Durée d'expérience pour la compétence requise	Formation dans le domaine du signe de qualité
Equivalente à un titre ou diplôme de niveau I	≥ 3 ans	Formation initiale qualifiante et/ou diplômante incluant un contrôle de connaissances dans le domaine du signe de qualité Ou Formation continue dans le domaine du signe de qualité
Equivalente à un titre ou diplôme de niveau II ou III	≥ 4 ans	
Autre	≥ 7 ans	

ANNEXE 2 : Exigences minimales relatives aux moyens techniques

Domaine d'application du signe de qualité	Moyens techniques exigés (la possession ou l'utilisation seront attestées par des factures d'achat et/ou de location)
Conception bioclimatique et performance thermique de l'enveloppe	<p>Pour les signes de qualité concernant les économistes de la construction : outil de calcul du coefficient de transmission thermique d'une paroi prenant en compte les ponts thermiques structurels et les ponts thermiques linéiques. ou outil de conception compatible avec la maquette numérique</p> <p>Pour les signes de qualité concernant les bureaux d'études : outil de simulation thermique dynamique</p>
Efficacité énergétique des systèmes techniques	<p>Outil de calcul des pertes de charges aérauliques et hydrauliques et de pertes thermiques de distribution</p> <p>Outil ou méthodologie permettant de vérifier l'adéquation entre la puissance installée et les besoins</p> <p>Outil de simulation d'éclairage naturel et artificiel</p>
Systèmes techniques utilisant des énergies renouvelables	<p>Biomasse</p> <p>Outil d'analyse des Plans d'approvisionnement</p> <p>Outil de dimensionnement</p> <p>Méthodologie permettant de vérifier l'adéquation entre la puissance installée et les besoins</p> <p>Géothermie / PAC</p> <p>Outil d'analyse des tests hydrauliques et tests de réponse thermique</p> <p>Outil de dimensionnement (forage verticaux, capteurs horizontaux)</p> <p>Méthodologie permettant de vérifier l'adéquation entre la puissance installée et les besoins</p> <p>Solaire thermique</p> <p>Matériels et outils numériques nécessaires au relevé de masques</p> <p>Outil de dimensionnement (logiciel de simulations dynamiques)</p> <p>Méthodologie permettant de vérifier l'adéquation entre la puissance installée et les besoins</p> <p>Solaire Photovoltaïque</p> <p>Matériels et outils numériques nécessaires au relevé de masques</p> <p>Outil de dimensionnement (logiciel de simulations dynamiques)</p> <p>Méthodologie permettant de vérifier l'adéquation entre la puissance installée et les besoins</p>

Audit énergétique	Luxmètre, Wattmètre, Ampèremètre, Voltmètre, Pince ampèremétrique, Compteur d'énergie Equipement de mesure et/ou d'enregistrement de températures et de débits de ventilation Analyseur de combustion / Caméra thermique Outil de simulation thermique dynamique et/ou outil de calcul de consommations d'énergie
Etudes thermiques	Outil de simulation thermique dynamique Logiciel d'application de la réglementation thermique évalué par les ministères Outil de modélisation des ponts thermiques Outil de calcul des transferts hygrothermiques dans les parois

ANNEXE 3 : Exigences minimales relatives aux références de prestations intellectuelles

Exigences spécifiques aux signes de qualité	Documents à contrôler pour le ou les lots concernés	Points de contrôle
Signes de qualité concernant les études de faisabilité, de conception, d'exécution ; de suivi de réalisation totale ou partielle (études et/ou direction de l'exécution du contrat de travaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des Clauses Techniques Particulière (CCTP) - Plans et schémas de principes - Carnet de détails de ponts thermiques et d'étanchéité à l'air - Notes de calculs - Synthèse d'étude thermique réglementaire - Dossier d'Ouvrage Exécuté (DOE) remis par les entreprises comportant notamment le dossier de maintenance de l'ouvrage - Sélection de visa - Sélection de comptes-rendus d'Opérations Préalables à la Réception (OPR) 	<p>Existence des documents demandés</p> <p>Adéquation avec l'objectif d'efficacité énergétique</p> <p>Pour une référence concernant une installation d'énergie renouvelable adéquation avec le cahier des charges d'étude de faisabilité de l'ADEME en vigueur disponible sur www.diagademe.fr</p>
Signes de qualité concernant les audits énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rendu d'audit énergétique 	<p>Objectivité de l'analyse</p> <p>Validité de la méthode de calcul utilisée</p> <p>Prise en compte des besoins des occupants</p> <p>Analyse des consommations d'énergies facturées si possible sur 3 ans</p> <p>Investigation de tous les postes de consommation d'énergie et réalisation de mesures en tant que de besoin</p> <p>Recollement consommations calculées/consommations facturées</p>

		<p>Exhaustivité du rapport technique et justification des valeurs prises en considération pour les calculs.</p> <p>Présence d'une synthèse « lecture rapide ».</p> <p>Propositions de « programmes de travaux » combinant différentes actions d'économies d'énergie et/ou de recours aux ENR et répondant à des objectifs de performance.</p> <p>Adéquation avec le cahier des charges d'audit énergétique de l'ADEME en vigueur disponible sur www.diagademe.fr.</p>
Signes de qualité concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'analyses des pièces écrites APS/APD/DCE/suivi de chantier - Synthèse d'étude thermique réglementaire de l'opération 	<p>Adéquation avec l'objectif d'efficacité énergétique</p> <p>Pour une référence concernant les énergies renouvelables, adéquation avec le cahier des charges d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ADEME en vigueur disponible sur www.diagademe.fr</p>
Signes de qualité concernant les études thermiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rendu d'étude. - Pour une référence concernant une étude thermique réglementaire dans un bâtiment neuf: <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de prise en compte de la réglementation thermique en vigueur • Dossier de demande de permis de construire 	<p>En cas d'étude thermique réglementaire pour des logements neufs: cohérence avec la norme NF P 03-310.</p> <p>Adéquation avec l'objectif d'efficacité énergétique</p>